

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2009-09-29 à 09:00 a été inscrite au Livre  
foncier de la circonscription foncière de Laval  
sous le numéro 16 585 683.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Sous seing privé
Nature générale :	Avis de contamination
Nom des parties :	Requérant REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA INC. / EMBALLAGE ALIMENTAIRE REYNOLDS CANADA INC.

16585683**AVIS DE CONTAMINATION**(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* L.R.Q. c. Q-2)**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE  
DE LAVAL**

Ville de Laval, province de Québec, ce vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour de septembre de l'an deux mille neuf (2009).

**COMPARAÎT :**

**REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA INC. / EMBALLAGE ALIMENTAIRE REYNOLDS CANADA INC.**, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 5555 William-Price, Laval, province de Québec, H7L 6C4, agissant aux présentes et représentée par Tony Amoruso, son directeur, dûment autorisé tel qu'il le déclare.

(ci-après le « Comparant »)

**LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

**1. DÉSIGNATION DU TERRAIN**

Un emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1    a) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ (1 596 885) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
- b) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1 596 886) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
- c) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT (1 596 887) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval ;
- d) le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUARANTE-TROIS (1 596 843) Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval.

1.2 Portant l'adresse civique 509 rue Lindbergh, Laval, Québec H7P 2N8

(ci-après l'**« Immeuble »**)

**2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

Le Comparant est propriétaire de l'Immeuble en vertu des titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous les numéros 435 144, 619 119, 447 855, 841 492, 953 966, 971 504, 14 981 584 et 16 150 883 et son adresse est 5555 William Prince, Laval, province de Québec, H7L 6C4.

**3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'usage commercial et industriel est autorisé sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

**4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé de l'étude de caractérisation joint aux présentes comme Annexe « A » contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires ;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble ;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur ;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est ;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par François La Forge en date du 24 septembre 2009, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

**5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

**EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ**

**Signature du Comparant :**

**REYNOLDS FOOD PACKAGING CANADA  
INC. / EMBALLAGE ALIMENTAIRE  
REYNOLDS CANADA INC.**

Par : 

Tony Amoruso

---

Laval, ce 28 septembre 2009

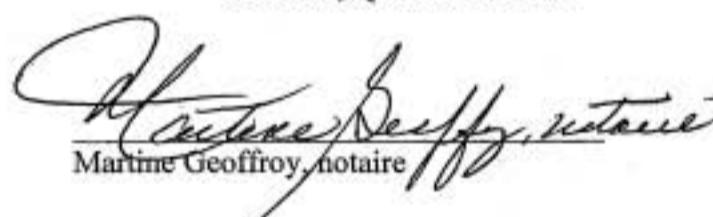
**ATTESTATION**

Je, soussignée, Martine Geoffroy, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant** ;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant** ;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Laval, province de Québec, ce vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour de septembre de l'an deux mille neuf (2009)

Nom : Martine Geoffroy  
Qualité : Notaire  
Adresse : 600, boulevard de Maisonneuve Ouest  
Bureau 2200  
Montréal, Québec H3A 3J2

  
Martine Geoffroy, notaire

## FORMULAIRE D'ATTESTATION

### RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : 509 rue Lindbergh, Laval, Québec, H7P 2N8.	
N° de lots : 1 596 843 et 1 596 885 à 1 596 887	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45.58083 Longitude : -73.78528
Nom du cadastre : Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU LOCATAIRE</b>	
Nom : Tony Amoruso	
Nom de l'entreprise : Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc.	
Adresse : 555 William-Price, Laval, Québec	Code postal : H7L 6C4
N° de téléphone : 450-622-8011	N° de télécopieur : 450-628-3290
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : Évaluation Environnementale Phase I et Phase II - Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc., 509 rue Lindbergh, Laval, Québec Nos. de référence 057066(1) et 057066(3)	
Firme : Conestoga-Rovers & Associés Ltée.	
Auteur : Francois La Forge	Date : Septembre 2009

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

FRANCOIS LA FORGE

169

Numéro d'identification  
de l'expert

Nom de l'expert (en lettres moulées)

Sept. 24, 2009

Date

Signature de l'expert

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

## ANNEXE A RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

La compagnie Emballage Alimentaire Reynolds Canada Inc. a retenu les services de Conestoga-Rovers & Associés afin d'entreprendre une évaluation environnementale phase I et II de la propriété située au 509, rue Lindbergh à Laval, Québec, H7P 2N8 (Site ou Propriété). La Propriété correspond légalement aux numéros 1 596 843 et 1 596 885 à 1 596 887 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval.

Le site et ses environs ont été aménagés pour un usage industriel depuis les années 1960 et la Propriété est zonée pour un usage commercial et industriel (IB). La Propriété a une superficie de 17 884,5 m<sup>2</sup> et comprend un bâtiment de 8 450 m<sup>2</sup>. La presque totalité de la surface inutilisée de la Propriété est asphaltée, avec des sections gazonnées au sud et à l'est du bâtiment. La partie aménagée du site comprend :

- Un bâtiment industriel
- Stationnements et zones de livraison couvertes d'asphalte
- Aires gazonnées

L'immeuble a été utilisé pour fabriquer des contenants semi-rigides de plastique alimentaire. La matière première, des granules de plastique, était entreposée dans des silos présents à l'extérieur, du côté ouest de l'usine. La production commençait par l'extrusion des granules dans deux fourneaux pour en faire des feuilles de plastique en rouleaux au centre de l'usine. Ces feuilles passaient ensuite au processus de thermoformage par moules, effectué par 13 machines dans le nord de l'usine.

Les résultats d'analyse indiquent la présence de paramètres excédant le critère C et les valeurs limites de l'Annexe II du RPRT dans les sols sur le site aux seuls endroits suivants :

- PO8-09 – extérieur, au centre du site

Une concentration de 2-méthynaphthalène de 12 mg/kg a été identifiée, excédant le critère C et le critère de l'annexe II du RPRT de 10 mg/kg, à une profondeur variant de 1,22 à 1,83 m.

- PO16-09 – intérieur, sous la dalle de béton

Une concentration d'hydrocarbures pétroliers totaux (C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) de 11 000 mg/kg a été identifiée, excédant le critère C et le critère de l'annexe II du RPRT de 3500 mg/kg ainsi que le critère du RESC de 10 000 mg/kg, à une profondeur variant de 2,44 à 2,61 m.

Des travaux additionnels réalisés afin de délimiter les zones de sols contaminés ont permis d'établir qu'un volume de l'ordre de 23 m<sup>3</sup> de sols contaminés en hydrocarbures pétroliers (C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) se trouve en périphérie de PO16-09, alors qu'un volume de l'ordre de 21 m<sup>3</sup> de sols contaminés en 2-méthynaphthalène se trouve en périphérie de PO8-09. La superficie totale des sols contaminés est de l'ordre de 44 m<sup>2</sup>.

D'après le Système d'information hydrogéologique (SIH) du MDDEP, il n'existe aucun puits d'eau potable dans un rayon de 1 km autour du Site. Le cours d'eau le plus près est la rivière des Mille-Îles située à 3 km au nord du Site. De plus, il n'y a aucun plan d'eau ni cours d'eau sur le Site.

Tous les échantillons d'eau souterraine prélevés sur le Site ont démontré une qualité conforme avec les critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts (MDDEP).

Aucune migration de contaminant à l'extérieur de la Propriété n'a été observée.

Préparé par :

François La Forge, ingénieur (Expert certifié – MDDEP No. 169)

Firme : Conestoga-Rovers & Associés

Date : 24 septembre 2009